

UNE GREVE A REUSSIR !

La ministre a dit que le moment du dialogue était fini. Pas de problème : nous ne discutons pas cette réforme, nous n'en voulons pas !

- Nous ne voulons pas assister impuissants à la casse de l'éducation !
- Nous ne voulons pas d'heures supplémentaires à foison qui nous épuisent et qui suppriment des postes !
- Nous ne voulons pas nous sacrifier, nous pressurer sous prétexte que ce sont des élèves qui sont en face de nous !
- Nous ne voulons pas choisir les scénarios les moins pires, les matières qui auront des heures et les élèves qu'on pourra aider !
- Nous ne voulons pas travailler plus pour gagner moins (point d'indice gelé) !

⇒ Il faut des heures postes pour tous sans les prendre aux lycées, ni aux dispositifs particuliers (UPE2A et ULIS) ! Il faut une réelle réflexion sur le collège, le lycée général, technologique et professionnel.

Montrons que nous savons dire NON, montrons que nous sommes TRES nombreux, faisons GREVE, organisons-nous pour refuser massivement toute la logique d'austérité qui touche l'éducation de la maternelle à l'Université.

Manifestation le mardi 26 janvier :

- 10h30 à Orléans devant le Conseil départemental
- 14h15 à Chartres place du Châtelet

Syndicat SUD éducation Loiret - Eure-et-Loir

12 Cité St Marc, 45000 Orléans ■ Tél. : 02 38 83 58 29

contact@sud-education-loiret.org

www.sud-education-loiret.org

.....
26/01
.....

Une *Sud* éducation Solidaires
www.sudeducation.org
grève à
réussir !
.....

COURRIER SUD LOIRET

Imprimé par Solidaires Loiret,

12 Cité St Marc

45000 Orléans

Directrice de publication :

Julia Barbotin

Prix : 0,20 €

Abonnement : 1 €

CPPAP : 0111S 07654

Déposé le 19 janvier 2016

Dispensé de timbrage

45 LOIRET PIC

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

AU SOMMAIRE

- Edito p.1
- Comment agir ? p. 2
- Réussir la grève du 26 p.3
- Communiqué départemental intersyndical p.4

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

Syndicat membre

de Solidaires Loiret

éducation
Sud
Solidaires

Contre une réforme sans moyens, approximative, génératrice de réunionites, vers un enseignement appauvri : réagissons, agissons ! *(version actualisée)*

Avec des motions au CA

Ces motions ont un intérêt : elles remontent et permettent au rectorat et au ministère de se rendre compte de l'opposition réelle à la réforme !

Les chefs d'établissement commencent à vouloir faire voter ces motions en CA, selon l'article Article R421-23 : « Le conseil d'administration peut, à son initiative, adopter tous vœux sur les questions intéressant la vie de l'établissement. » Il n'est donc pas obligatoire de faire voter les motions, elles peuvent très bien seulement être lues et donc apparaître au PV comme tout ce qui est dit en CA ! Leur demande de vote montre bien qu'ils craignent les expressions collectives, surtout si elles sont soutenues par une intersyndicale !

Avec des réactions collectives dans les établissements

Nous ne voulons pas de cette réforme, alors ne l'aménageons pas !

Nous n'avons pas à décider des AP, des EPI, alors que nous ne sommes pas formés, que nous n'avons pas les moyens pour appliquer cette réforme et que son application n'est effective qu'en septembre 2016, si elle n'est pas abrogée !

Pas de zèle, pas d'aménagement, solidarité dans les Conseils pédagogiques et dans les établissements pour refuser l'anticipation de la mise en œuvre.

LES CHEFS D'ETABLISSEMENT DEMANDENT DES PROJETS POUR REPARTIR LES HSA QUI RESTENT : CE N'EST PAS LA PEINE, IL SUFFIT DE FAIRE LE COMPTE DES HEURES DONT ON A BESOIN POUR FONCTIONNER AU MIEUX L'ANNEE PROCHAINE !

Avec des lettres aux parents

Les parents se sont faits pour beaucoup une idée de la réforme à travers ce qu'en disent les médias et les instances nationales de leur fédération, c'est à nous personnels de l'éducation de leur dire les véritables conséquences pour leurs enfants !

Il n'est pas nécessaire de rentrer dans les détails de nos conditions de travail, mais bien de leur montrer l'appauvrissement de l'enseignement et le manque cruel de moyens qui va obliger à faire des choix pédagogiques dont ils n'ont pas conscience.



Avec des mobilisations vers la grève reconductible

L'intersyndicale (SUD Education, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDFPEP-FO, CGT, CGT de l'enseignement privé, SNALC, SNCL, SIES, CFE-CGC et SUNDEP Solidaires), pour monter d'un cran dans la mobilisation, appelle à la construction d'une grève nationale majoritaire le **MARDI 26 JANVIER 2016** avec toute la fonction publique.

SUD Education appelle les personnels à se mettre en grève massivement et à montrer leur détermination vers une future grève reconductible afin d'être sûr de l'abrogation de la réforme.

**COLLÈGES
EN LUTTE
EN GRÈVE
EN MANIF'**



- Agissons collectivement, construisons une unité avec des heures d'informations syndicales (où nous pouvons venir pour les animer ou répondre à vos questions)
- Faisons grève et sortons dans la rue le 26 JANVIER contre la réforme du collège, la limitation des moyens dans le second degré et plus globalement dans toute l'Education, la dégradation de nos conditions de travail et la casse des services publics ! Les préavis se poursuivent sur plusieurs jours et sur plusieurs semaines !

Collège, lycées généraux, technologiques et professionnels

Réussir la grève du 26 janvier !

Contre la « Réforme » du collège et ses inégalités, c'est maintenant ou jamais...

⇒ ...si vous ne voulez pas :

- de la modulation des horaires disciplinaires et de la « marge d'autonomie »
- des EPI qui vont creuser les inégalités entre collèges et exploser notre temps de travail
- d'une AP inefficace au lycée, dupliquée au collège
- d'une réduction de l'offre de formation en LV2, langues anciennes, enseignements artistiques et scientifiques.

Hierarchies intermédiaires, explosion du temps de travail : dangers pour toutes et tous !

- Avec la refonte des statuts de 2014 au-delà du conseil pédagogique, sont multiplié-e-s les référents-e- de cycles, de niveau, culturel-le-s etc. Autant de tentatives pour nous diviser et créer des relais rétribués à coût de primes (IMP).
- 5 à 8 jours de formation collège, souvent hors temps de service : un plan inacceptable, possible demain pour tout le second degré si on laisse faire !

Réforme des lycées, faisons entendre notre « bilan »

Le ministère vient d'ouvrir le bilan de la réforme des lycées. Le 26 janvier, c'est aussi l'occasion de refuser le *statu quo* qui s'imposerait dans les 3 lycées si cette réforme du collège, inspirée des mêmes principes, s'appliquait en 2016.

- La globalisation des horaires et « l'autonomie », c'est la concurrence entre disciplines et établissements. La territorialisation avance, avec notamment la régionalisation de la carte des formations professionnelles et les projets contre les statuts des PLP.
- L'accompagnement faussement « personnalisé » est un contenu fourre-tout, déconnecté du groupe-classe, sans heures de concertation, qui ne permet pas l'aide aux élèves.
- Le CCF, au Lycée professionnel mais aussi en langues vivantes au Lycée général et technologique, alourdit la charge de travail des collègues et sape un peu plus le caractère national des baccalauréats.

Créations de postes, effectifs en collèges et lycées, c'est maintenant qu'il faut agir !

Des créations de postes loin du compte

- 2804 créations de postes annoncées dans le second degré, mais selon le ministère 2000 postes sont déjà nécessaires dès 2016 pour la réforme du collège.
- C'est très insuffisant pour le collège (moins d'un poste par établissement), mais cela veut aussi dire qu'il n'y aura rien pour les 3 lycées. Inacceptable compte tenu des conditions de travail des collègues et d'étude des élèves !
- Enfin, resurgit en collège l'attribution des moyens selon les « projets » d'EPI !

Rien sur les effectifs

- La baisse des effectifs par classe et le rétablissement de dédoublements nationaux sont des conditions préalables pour faire progresser nos élèves et lutter contre la sélection par l'origine sociale.
- Pour SUD éducation, qui lance une campagne nationale sur la réduction des effectifs, il faut par nos mobilisations remettre cette question au centre de nos revendications pour changer l'école.

Réussir la grève du 26 janvier, un enjeu pour toutes et tous

- **Montrons au gouvernement notre refus intact de la réforme du collège et du *statu quo* dans les 3 Lycées.**
- **Exigeons des DHG qui permettent d'enseigner et de baisser enfin les effectifs !**
- **Construisons d'ici le 26 janvier une grève massive, dans l'unité, par les AG, les tournées d'établissements...**
- **Mettons en débat les suites à donner pour gagner et notamment la généralisation et la reconduction de la grève.**



ABROGATION DE LA REFORME DU COLLEGE

Après la première vague de formation-formatage, il est encore plus évident que cette réforme est une dégradation à la fois des conditions d'enseignement des élèves et des conditions de travail des enseignants. Les organisations syndicales du Loiret SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SNALC-FGAF, SUD Education réaffirment leur rejet d'une réforme du collège qui n'apportera aucune amélioration, ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Elles constatent que les réelles demandes des enseignants ne sont pas écoutées et que la mise en concurrence entre disciplines et entre collègues a déjà commencé accompagnée de pressions exercées sur les équipes enseignantes. Il est donc toujours nécessaire de se mobiliser ensemble pour refuser d'aménager une réforme qui nous divise et qui nous demande de faire des choix impossibles et injustes. Il n'est pas question d'accepter des dotations horaires globales qui ne correspondent pas à nos besoins.

Les organisations syndicales restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases.

Elles appellent les personnels à refuser toute anticipation de la réforme, quelle qu'elle soit et à réclamer une dotation horaire globale à la hauteur de tous les besoins de l'établissement.

Elles dénoncent la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme, qui ne répond nullement aux demandes des personnels, qui est pour partie en dehors du temps de travail et qui ne comprend pas le même nombre de journées pour chaque discipline.

Alors que le ministère repousse de mois en mois la publication du bilan du lycée Chatel, elles soulignent le danger d'une nouvelle réforme du lycée s'inspirant de celle du collège et qui ne ferait que renforcer les dérives précédentes.

Les organisations syndicales dénoncent le refus de la ministre de tout dialogue réel, et sa volonté d'imposer sa réforme du collège contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés. La ministre persiste à vouloir passer en force et porte la responsabilité du conflit.

Face à ce blocage les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SNALC-FGAF, SUD Education du Loiret appellent les personnels à une AG départementale le 19 janvier 2016 et à la grève nationale le 26 janvier 2016, un happening sera organisé à la fin de la manifestation à 12h30 devant le rectorat. Un préavis de grève sur les mêmes mots d'ordre couvre toute la semaine du 25 au 29 janvier !

GREVE ET MANIFESTATION

mardi 26 janvier 2016

A ORLEANS 10h30 devant le conseil départemental

Et devant le rectorat 12h30 pour un conseil de classe

version 2016-2017

Contactez-nous/ Adhérez

Ne restez pas isolés, organisez la résistance à la casse de l'éducation :

SYNDIQUEZ-VOUS !

- Besoin de conseils et de soutiens
- Besoin de faire entendre sa voix et son avis sur nos conditions de travail et sur l'école dans son ensemble
- Besoin de résister, de lutter
- Besoin de protéger notre service public d'éducation
- Besoin d'être utile, de donner un coup de main
- Envie de soutenir un syndicat de lutte

Bulletin d'adhésion 2015/2016

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Tél. :

Courriel :

66% des cotisations syndicales sont déductibles du montant de vos impôts !

Salaire net	Cotisation	Salaire net	Cotisation	Salaire net	Cotisation
- de 600	6 €	+ de 1600	135 €	+ de 2600	340 €
+ de 600	15 €	+ de 1700	153 €	+ de 2700	364 €
+ de 750	27 €	+ de 1800	174 €	+ de 2800	390 €
+ de 900	45 €	+ de 1900	192 €	+ de 2900	416 €
+ de 1000	54 €	+ de 2000	210 €	+ de 3000	443 €
+ de 1100	64 €	+ de 2100	230 €	+ de 3100	472 €
+ de 1200	75 €	+ de 2200	251 €	+ de 3200	500 €
+ de 1300	89 €	+ de 2300	272 €	+ de 3300	530 €
+ de 1400	102 €	+ de 2400	293 €	+ de 3400	561 €
+ de 1500	117 €	+ de 2500	315 €	+ de 3500	593 €

Versement fractionnable

Vous pouvez payer de manière fractionnée en établissant, dès l'adhésion, plusieurs chèques qui seront encaissés à la fin du mois que vous indiquerez au dos de chaque chèque. La date limite d'encaissement étant fixée au mois de juin.

Paiement en :

1 fois 2 fois 3 fois

4 fois 5 fois 6 fois

Je me syndique à SUD éducation Loiret, syndicat de luttes, solidaire et engagé (antiraciste, antifasciste, antisexiste)

J'autorise SUD éducation Loiret à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitement informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à SUD éducation Loiret.

À renvoyer à : **Syndicat SUD éducation Loiret**
12 Cité St Marc, 45000 Orléans
contact@sud-education-loiret.org
Tél. 02 38 83 58 29

+ de 3600 17,3 %

Je souhaite adhérer sans abonnement au Courrier SUD (adhésion -1€)

Le _____, signature :